

[Text]

A date, la province de l'Ontario et la province de la Colombie-Britannique ont assuré qu'elles respecteraient notre augmentation complète en regard de leur programme fiscal d'aide aux personnes âgées, programme appelé "GAINS".

Aucune des provinces ne m'a donné son accord jusqu'à ce jour, mais nous nous rencontrons les 20 et 21 novembre sur ce point; à savoir qu'elle n'augmenterait pas, en janvier ou durant l'année, le coût des services ou les loyers des résidences, des foyers, où habitent les personnes âgées.

Que les provinces augmentent de l'équivalent des indexations est déjà un irritant assez grand pour les personnes âgées, mais je peux le comprendre puisque l'indexation est la mesure de l'augmentation du coût de la vie. Elles n'ont aucune raison, aucune, et je suis bien d'accord avec le député, d'augmenter le coût des services ou les loyers par quoi que ce soit qui touche le \$20 par mois, c'est-à-dire \$240 par année. J'espère obtenir l'aide de tout le monde pour en venir à un accord.

Un point, soulevé par le député, me semble faux, cependant. Il dit que la prestation de la Régie des rentes du Québec va être diminuée de notre augmentation; ce n'est absolument pas le cas. Le supplément de la pension, quand il est déterminé, tient compte de ce qui est reçu par la Régie des rentes du Québec et il est déduit la somme de \$1 pour tout \$2 gagné au moyen du régime des rentes du Québec. Aucune perte d'argent n'a lieu à cause de notre augmentation. C'est une augmentation réelle de \$20 par mois. Je peux assurer le député de cela. Je pense que cela répond à sa question. Je suis évidemment d'accord avec lui sur ce qu'il dit au sujet des services.

M. Caouette: Merci.

Le président: Merci monsieur Caouette. M. Corbin a la parole.

M. Corbin: Merci, monsieur le président.

Je voudrais faire un petit commentaire politique en commençant. Le docteur Rynard, et d'autres, ont fait allusion à l'idée d'encourager les personnes âgées à demeurer dans leur maison, leur habitation. Effectivement, au cours de la dernière campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick, le Parti libéral de l'endroit avait justement une proposition à ce sujet. Je crois qu'il avait, dans son programme électoral, un montant d'environ \$75 par mois, proposé aux personnes âgées, justement en vue de les encourager à demeurer chez eux au lieu d'aller résider dans des logements sociaux, par exemple. On connaît les événements. Cette mesure ne pourra pas être mise en vigueur par le parti en question.

Monsieur le président, il est évident qu'il faut, pour pouvoir se qualifier en vue de cette augmentation des prestations, que la personne, les candidats, les candidates, en fassent la demande. Il faut qu'une demande soit faite et vous avez dit au début de vos remarques, qu'avec l'envoi des chèques du mois de janvier, il y aura une formule à cet effet-là. C'est bien ce que vous avez dit.

[Translation]

Up to now, the Provinces of Ontario and the Provinces of British Columbia have assured us that they will respect our total entries in their fiscal program for helping senior citizens, a program that was called "GAINS".

None of the provinces have agreed up till now, not to increase in January or later during the year, the cost of services or the rents in homes for senior citizens, but we will be meeting on November 20 and 21 to discuss that matter.

The fact that the provinces are charging increases equivalent to the indexations is already irritating senior citizens very much, but I can understand it because indexation is the measure of the increase in the cost of living. But they have no reason whatsoever, and on that I agree completely with the honourable member, to increase the cost of services or the rents by an amount that would reduce the \$20 a month supplement, that is to say \$240 a year I hope everybody will co-operate in order to come to an agreement.

One of the points raised by the honourable member seems, however, to be erroneous. He says that the Quebec Pension Plan benefits will be reduced by an amount equivalent to our increase, but it is absolutely not true. When we determine the amount of the supplement, we take into account the amount received from the Quebec Pension Plan, and we subtract from the supplement \$1 for every \$2 received through the Quebec Pension Plan. There will be no loss of money resulting from our increase. It will be an actual increase of \$20 a month. I can assure the honourable member about that. I think this answers his question. I completely agree of course with what he said about services.

Mr. Caouette: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Caouette. Mr. Corbin has the floor.

Mr. Corbin: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to start with a short political comment. Dr. Rynard and others mentioned the idea of encouraging senior citizens to remain in their own house. As a matter of fact, during the last provincial election campaign in New Brunswick the Liberal party in that province had a proposal on exactly that question. I think that in its election program, it proposed an amount of about \$75 a month for senior citizens, precisely in order to encourage them to remain in their own homes instead of going to live in social housing, for example. We all know what happened and, of course, the party in question is not in a position to bring such a measure into effect.

Mr. Chairman, it is obvious that in order to qualify for this increase in benefits, the persons concerned will have to make an application for it. A request was made and you said at the beginning that there would be a form to that effect with the January cheques. That is what you said.